

Déchèteries (<https://www.entre-bievretrhone.fr/services-et-demarches/dechets/decheteries>)

Le territoire Entre Bièvre et Rhône compte 7 déchèteries intercommunales ouvertes aux particuliers uniquement.
Image

Une déchèterie sert à collecter les déchets non pris en charge par les services de collecte en porte à porte et à trier ces derniers en vue d'un recyclage ou d'une valorisation. En attendant l'harmonisation de la politique de traitement des déchets à l'échelle du territoire Entre Bièvre et Rhône, l'accès aux déchèteries dépend de la commune où vous vivez.

Depuis le 1^{er} février 2023, la déchèterie du Péage-de-Roussillon est définitivement fermée. Cette mesure entre dans le cadre d'un programme global d'optimisation de la gestion des déchèteries sur l'ensemble du territoire Entre Bièvre et Rhône, avec pour objectifs : mettre en cohérence et améliorer la qualité du service rendu aux habitants tout en optimisant les coûts de gestion. Ce programme ambitieux s'étalera sur la période 2023 - 2025. Outre la fermeture de la déchèterie du Péage-de-Roussillon, il prévoit d'ici à 2025 la fermeture des déchèteries d'Anjou et de Sablons, la création d'une nouvelle déchèterie à Moissieu-sur-Dolon, l'harmonisation des horaires, ainsi que la mise aux normes et la modernisation des différents équipements. A terme, 98 % des habitants seront situés à moins de 10 minutes en voiture d'une déchèterie (100% à moins de 15 minutes).

Vous habitez le pays roussillonnais

Habitants des communes suivantes : *Agnin, Anjou, Assieu, Auberives-sur-*

À TÉLÉCHARGER

- 📄 [Plaqueette de présentation des déchèteries \(.pdf - 1.11 MB\)](https://www.entre-bievretrhone.fr/sites/default/files/plaquette-decheterie-entre-bievre-et-rhone.pdf) (<https://www.entre-bievretrhone.fr/sites/default/files/plaquette-decheterie-entre-bievre-et-rhone.pdf>)
- 📄 [Liste des déchets autorisés \(.pdf - 135.48 KB\)](https://www.entre-bievretrhone.fr/sites/default/files/liste_des_dechets_autorises_02_2023.pdf) (https://www.entre-bievretrhone.fr/sites/default/files/liste_des_dechets_autorises_02_2023.pdf)
- 📄 [Règlement intérieur des déchèteries \(.pdf - 1.22 MB\)](https://www.entre-bievretrhone.fr/sites/default/files/reglement-decheteries-entre-bievre-et-rhone.pdf) (<https://www.entre-bievretrhone.fr/sites/default/files/reglement-decheteries-entre-bievre-et-rhone.pdf>)

CONTACT

Déchèteries - périmètre roussillonnais

ambassadeur [at] entre-bievretrhone.fr
[04 74 29 31 15](tel:0474293115) (tel:0474293115)

Siège EBER à Saint-Maurice-l'Exil

9 rue du 19 Mars 1962
38556 Saint-Maurice-l'Exil
France

Déchèteries - périmètre beaurepairois

ri [at] entre-bievretrhone.fr
[04 74 84 67 29](tel:0474846729) (tel:0474846729)

Pôle de Proximité EBER à Beaurepaire

28 rue Français
38270 Beaurepaire
France

Varèze, Bougé-Chambalud, Chanas, Cheyssieu, Clonas-sur-Varèze, La Chapelle-de-Surieu, Le Péage-de-Roussillon, Les Roches-de-Condrieu, Roussillon, Sablons, Saint-Alban-du-Rhône, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l'Exil, Saint-Prim, Saint-Romain-de-Surieu, Salaise-sur-Sanne, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou

▶ **Vous pouvez accéder aux déchèteries suivantes :**

Vous habitez le territoire de Beaurepaire

Habitants des communes suivantes : *Beaurepaire, Bellegarde-Poussieu, Chalon, Cour-et-Buis, Jarcieu, Moissieu-sur-Dolon, Monsteroux-Milieu, Montseveroux, Pact, Pisieu, Pommier-de-Beaurepaire, Primarette, Revel-Tourdan, Saint-Barthélémy, Saint-Julien-de-l'Herms*

▶ **Vous pouvez accéder aux déchèteries suivantes :**